



Projet Pédagogique

Périscolaire / Chamrousse



Sommaire

1- INTRODUCTION

2- LE CONTEXTE

3- LES OBJECTIFS DU PEdT

4- LES VALEURS DU DIRECTEUR

5- LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

6- LES ACTIVITÉS

7- UN MOT SUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE

8- LA JOURNÉE-TYPE

9- L'ACCUEIL D'ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

10- LES RÔLES DE CHACUN

11- LE BILAN

1- Introduction

Le projet pédagogique est un document qui sert de cadre et donne un sens aux actions de nos accueils. Il naît au croisement des objectifs éducatifs de la collectivité (exprimés dans un PEDT, projet éducatif de territoire) et les valeurs du directeur de la structure. Il intègre les directives du ministère référent (SDJES) qui règlent les Accueils collectifs de mineurs (taux d'encadrements ; diplômes ; etc.).

Ainsi le projet pédagogique est :

- Un cadre pour guider les actions de l'équipe éducative (activités-fonctionnement etc.)
- Permet une lisibilité, notamment pour les familles, sur les choix éducatifs qui guident l'action de l'équipe, et leur traduction pratique.

Pour être efficace, un projet pédagogique doit être ancré dans le réel. Il doit prendre en considération les caractéristiques de son public ainsi que les contraintes et les atouts de son environnement.

2- Le contexte

Seyssinet-Pariset est une ville d'environ 12.500 d'habitants, située entre Grenoble et le plateau du Vercors, ce qui permet un accès facile à la nature (montagne, forêts, lacs...). La ville profite d'une salle de spectacle, une bibliothèque, ainsi qu'une piscine communale et plusieurs équipements sportifs.

Le niveau socio-culturel est plutôt mixte ; on y trouve des commerçants, des ouvriers, et des cadres intermédiaires et supérieurs, mais aussi plusieurs familles des classes sociales très fragiles et en grande précarité.

Le site périscolaire Chamrousse est situé dans l'enceinte de l'école élémentaire Chamrousse, dans un quartier qui mélange les susdites catégories.

La ville accueille, à cinq-cents mètres de l'école, un foyer primo-arrivant et demandeurs d'asile. De ce fait, nous accueillons des enfants connaissant des situations précaires dans leur environnement familiale.

Depuis deux décennies les effectifs scolaires du secteur Chamrousse sont en baisse, laissant à disposition des locaux qui peuvent être investis les cas échéants.

3- Les objectifs du PEdT

Elaboré à l'initiative de la Ville, le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est un outils de collaboration et de construction de partenariats entre tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation sur Seyssinet-Pariset : les services de l'Etat, la commune, la Caisse d'Allocations Familiales, les associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique, scientifique... Validé par les autorités compétentes, il a été signé par la directrice académique des services de l'Education Nationale, le Préfet, la directrice de la CAF et le maire de notre commune le 30 juin 2021.

Le PEDT offre à chaque enfant et adolescent de la crèche à l'âge adulte un parcours éducatif cohérent. Il a été élaboré autour de 4 grands axes :

- Prévention santé
- Accompagnement à la parentalité
- Transition et réussite éducative
- Eveil à la citoyenneté au sport et à la culture

Dans le cadre de notre Projet Pédagogique, nous avons décidé de mettre l'accent sur les axes trois et quatre. En effet il nous semble qu'un accueil périscolaire soit un lieu propice à la mise en œuvre d'actions qui vont dans cette direction, ce qui n'empêche pas une transversalité entre les différents axes.

Par « transition et réussite éducative » nous entendons, dans le cadre de nos missions, un travail qui s'articule autour du respect du rythme de l'enfant, pour lui permettre de « recharger les piles » et démarrer l'après-midi scolaire de manière propice, par la mise en place de moments de détente, d'activités peu contraignantes, des temps de repas conviviaux.

Par « Eveil à la citoyenneté au sport et à la culture » nous entendons, dans le cadre de nos missions, un travail articulé en deux axes : la mise en place de règles de vie claires, ainsi que la prise en compte des souhaits des enfants (afin de permettre à l'enfant d'influencer sur l'environnement sociale) ; la proposition d'activités capables d'éveiller sa curiosité en apportant de la nouveauté.

4- Les valeurs du directeur

Il est important pour un directeur de rester cohérent avec ses valeurs et pouvoir les traduire en actions concrètes. L'émancipation et la responsabilité font partie de mes priorités. Trop souvent ces termes deviennent des « mots valise » qu'on remplit chaque fois de significations différentes ; c'est pour cela que je sens le besoin de les expliciter :

Emancipation :

On s'émancipe d'un lien, d'un état de dépendance, d'un préjugé. Dans mon cas, l'état de dépendance est l'ignorance. L'émancipation est donc le résultat d'une connaissance des choses et de soi, possible seulement si certaines conditions préalables sont réunies :

- Une sécurité affective et psychologique (sans lesquelles on se sent en danger et on s'enferme en nous-même)
- Une stimulation intellectuelle et morale (par le biais d'un environnement propice [livres, ressources informatiques, etc.] et une disponibilité à l'écoute sans jugement)

Les enfants se questionnent sur les choses du monde et attendent des réponses claires. Les adultes sont là pour les aider à comprendre et ouvrir leurs esprits. Là, où la réponse n'est pas facile, ils se doivent de proposer des outils pour permettre à l'enfant d'évoluer et ainsi favoriser l'émergence d'un esprit critique.

Responsabilité

Être responsable signifie savoir que nos agissements influencent le monde autour de nous. Souvent on attend des autres du respect, de la politesse, de l'attention, mais trop souvent on ne s'engage pas personnellement. Si on cherche du respect, nous devons respecter en premiers, si on demande de l'attention nous devons nous aussi être en mesure de l'offrir. Cela est un engagement pour construire des relations apaisées et constructives.

5- Les objectifs pédagogiques

Au croisement des objectifs du PEDT et des valeurs du directeur, nous rencontrons les objectifs pédagogiques de la structure. Ces objectifs résultent des échanges avec l'équipe pédagogique, animateurs et agents, c'est-à-dire, les personnes qui prendront en charge directement les enfants. Les objectifs choisis sont les suivants :

OBJECTIFS :

- **Autonomie et citoyenneté**

Autonomie ne signifie pas savoir tout faire tout seul. La personne autonome est aussi en capacité de demander de l'aide aux personnes les plus indiqués à résoudre son problème. L'autonomie nous libère d'une dépendance imposée.

- En mettant en place des pôles d'activités autonomes
- En favorisant des activités proposées par l'enfant
- En favorisant la vie en collectivité par une attention portée à la connaissance et le respect des règles qui régissent le temps périscolaire

- **Respect du rythme de l'enfant**

Il n'y a pas de bien être sans respect du rythme biologique. Nous devons comprendre que les temps périscolaires sont en premier lieu des moments pour « recharger les piles ». Les enfants sont fatigués et nous devons faire attention aux types d'activités proposées, comment favoriser les moments de calme et de récupération. Ainsi l'enfant pourra :

- Entrer et sortir d'une activité selon ses intérêts et son état de fatigue
- Profiter d'espaces de repos aménagés
- Ne pas adhérer aux activités proposées par les adultes

- **Favoriser la confrontation des idées**

Les animateurs se doivent de favoriser la prise de parole constructive de l'enfant. Pour « prise de parole constructive » nous entendons un discours sans jugement, posé, qui cherche la solution des problèmes dans le respect des différences. Pour ça, aucun sujet n'est tabou.

C'est pour cela que :

- Les sanctions sont appliquées après une explication des motivations
- Les problèmes de groupe sont discutés en collectivité en prenant le temps nécessaire à l'expression de chacun
- Les enfants peuvent à tout moment interpellier les adultes, y compris le directeur, pour tout sujet pertinent.

6- Les activités

Les activités, cœur de notre travail, doivent s'adapter à ces moments particuliers de la journée que sont le périscolaire méridien et le périscolaire du soir.

En effet, la mission principale de ces temps est de permettre à l'enfant de se « ressourcer » après la matinée de travail en classe, dans un cas, et de profiter d'un moment de récupération entre l'école et le foyer familial, dans l'autre. Ils sont des moments importants dans la journée de l'enfant, propices au développement des compétences sociales en dehors du cadre scolaire.

Le départ échelonné du soir nous empêche la mise en place d'activités rigides dans leur déroulement, étant donné que les enfants peuvent quitter les locaux à tout moment. Pour cela, les activités doivent permettre à l'enfant d'intégrer ou quitter les groupes selon leurs besoins, fatigue, excitation, arrivée des parents, etc.

Les enfants auront ainsi le droit de « ne rien faire », de papillonner d'un pôle à l'autre, d'initier des activités de leur invention ou de participer à celle proposées par les adultes. Nous déclinons les activités de telle manière :

- Activités sportives (qui répondent aux besoins de dépense physique et de cohésion de groupe)
- Activités manuelles (qui répondent aux besoins de créativité, concentration et partage)
- Activités artistiques et d'expression (qui répondent aux besoins d'expression du soi et créativité.)

Les activités pourront être :

- Proposées et encadrées par l'adulte ;
- Proposées par l'enfant et accompagnées par l'adulte ;
- Spontanées et autonome (l'adulte reste garant de la sécurité)

Parallèlement, des pôles autonomes seront mis à disposition (jeux de construction, activités manuelles simples).

Des activités spécifiques sont proposées en cas d'évènement particulier (fête du vélo, projets d'école, etc.)

7- Un mot sur l'aménagement du site

L'aménagement contribue de manière importante à la réussite de l'accueil. Des pôles sont créés pour favoriser l'autonomie et clarifier l'utilisation de l'espace.

Pour accueillir ces enfants maternelles et élémentaires, nous effectuons sur le temps méridien deux services de restauration scolaire.

Telle qu'elle a été conçue, l'actuelle cours de l'école élémentaire, végétalisé, avec des jeux et des coins cachés, se prête à « l'éclatement » des groupes. Les enfants occupent les espaces qui leurs correspondent le plus.

De manière similaire, les salles sont aménagées pour permettre une utilisation spontanée et autonome, avec du matériel non-dangereux en libre accès. Des pôles constructions, jeux de société et arts plastiques sont clairement identifiés.

Une réflexion particulière est prévue pour le coin bibliothèque.

8- La journée-type

Un mot sur le fonctionnement

Le fonctionnement actuel est le résultat d'un échange entre l'équipe d'animation et la direction de l'école, de manière à permettre un déroulement fluide et le plus proche aux exigences des deux services. La cohérence est recherchée dans l'utilisation des espaces et l'application des règles, pour permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu compréhensible.

Il peut changer si, à la suite d'un constat, il ne s'adapte plus aux objectifs et besoins du projet pédagogique.

L'accueil du matin

L'accueil ouvre à **07h30**. Ce moment doit permettre aux enfants une transition tranquille du cocon familial à l'école. Nous les accueillons de façon échelonnée, dans une salle avec des petits jeux de société en place, des feutres et tout le nécessaire pour s'occuper calmement. Les animateurs veillent à ce que l'ambiance soit calme et détendue

Un départ anticipé est prévu pour les enfants de maternelle afin de rejoindre leurs classes avant l'ouverture des portes de l'école.

A **08h20** les enfants de l'école élémentaire intègrent leurs classes. Au même moment, nous accueillons les enfants qui arrivent en bus par la desserte scolaire Quirole-Percevalière.

Les animateurs veilleront entre autres à :

- Mettre à jour le listing de présences,
- Se montrer disponible à l'échange avec les familles,
- Réceptionner les PAI.

Une attention particulière sera portée aux enfants qui ne connaissent pas encore la structure.

L'accueil du midi

L'interclasse du midi inclut la restauration ainsi que la pause autour de cette dernière. Etant donné le nombre d'enfants accueilli deux services sont organisés. Le temps périscolaire méridien est un moment très important dans la journée d'un enfant pour plusieurs raisons, parmi lesquelles on peut citer :

- Le besoin de se nourrir correctement,
- De se ressourcer entre deux temps d'apprentissage,
- D'interagir de manière constructive avec les autres enfants,
- D'intégrer des notions de vivre ensemble.

C'est pour cela que le **temps du repas** sera :

Le plus convivial possible ; les enfants pourront discuter sans trop s'exciter ; les échanges entre adultes et enfants se feront dans le calme ; il doit permettre d'aborder les règles élémentaires d'éducation alimentaire et d'hygiène. On privilégiera des petits groupes avec des tables de six convives.

Prenant en considération le rythme des enfants ; malgré les contraintes horaires (chauffe des repas ; reprise des cours ; ...), les enfants doivent profiter d'un temps nécessaire pour manger et discuter. Pour cette raison nous n'accéléreront pas le repas, en débordant, si nécessaire, sur d'autres temps.

Les enfants sont réceptionnés dans les classes pour permettre un meilleur control des présences, absences, APC et tout autre renseignement nécessaire fourni par l'enseignant.

Le temps d'animation profite d'une cour réaménagée et des salles à disposition pour des activités calmes. Coloriages, dessins, couture, jeux de sociétés ; voici un échantillon de propositions, soit en activité autonome, soit encadré par l'adulte.

Le temps du midi est aussi un moment privilégié pour échanger avec le corps enseignant. Le passage d'informations (enfants malades ou blessés ; problématiques de comportements ; ...) seront régulières, pour ainsi permettre une cohérence éducative entre les deux temps.

L'accueil du soir

Les enfants sortent d'une longue journée d'école, fatigués et désireux d'évasion. Le départ des enfants se fait de manière échelonnée, jusqu'à **18h00**. Cela nous oblige à structurer ce temps autour d'activités que chaque enfant peut intégrer et quitter à son gré.

Après réception des classes dans la cour de l'école, les enfants goûteront dans cet espace en cas de météo propice et pourront être accueillis dans des salles (restauration, activités...) en cas d'intempéries.

C'est à ce même moment que seront réceptionnés les enfants qui fréquentent le Travail Personnel (TP). Pour cela, un espace calme et propice au travail scolaire est proposé.

Les enfants qui ont terminé le goûter pourront rejoindre l'activité de leur choix, qu'elle soit dirigée par un adulte, ou spontanées.

Le Travail Personnel se termine à **17h15** ; les enfants concernés rejoignent alors les différentes activités proposées sur le temps périscolaire du soir.

9- L'accueil des enfants à besoins spécifiques

La ville a pour volonté de favoriser l'inclusion des enfants à besoin spécifique.

L'accueil de ses enfants implique la prise en compte de la diversité de tous les enfants. Au moment de l'inscription, il est nécessaire que la famille signale tout problèmes de santé de son enfant, susceptibles d'influer sur l'organisation du séjour.

La communication entre tous les acteurs s'avère fondamentale pour mettre en place un projet d'accueil individualisé adapté à chaque pathologie. Pour cela on passe par les étapes suivantes :

- Une rencontre entre les parents, l'enfant et la structure accueillante, qui doit permettre de dégager les souhaits et attentes de la famille, en visitant les locaux, si cela est possible.
- Une éventuelle prise de contact avec les professionnels extérieurs en charge de l'enfant.
- Une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre, en passant, notamment, par une sensibilisation de l'équipe et une analyse de l'environnement.

Dans une logique d'inclusion, il faut respecter les rythmes et les possibilités de l'enfant, tout en le faisant participer un maximum à la vie du groupe.

Les enfants présentant des troubles de santé connus pourront être acceptés sous réserve de la mise en place d'un contrat d'accueil individualisé (CAI) en complément du PAI scolaire. Il s'agit d'un dossier spécifique à retirer auprès du service enfance et vie scolaire.

- CAI santé, en cas de maladie (diabète, asthme...)
- CAI alimentaire, en cas d'intolérance à un aliment

Pour un CAI alimentaire, le repas sera fourni par les parents

10- Les rôles de chacun

Le directeur :

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Participer aux orientations stratégiques de l'accueil
- Piloter la réalisation du Projet Pédagogique
- Assurer la gestion quotidienne en termes humaines, administratifs, financiers et matériels
- Faire appliquer les règles de sécurité et hygiène en vigueur
- Mobiliser, dynamiser et piloter les équipes
- Avoir un rôle de formateur et accompagner les nouveaux animateurs
- Instaurer un dialogue avec la hiérarchie, les équipes, les enfants et les familles
- Assurer la coordination avec les prestataires

Les animateurs :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs dans le cadre de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil, dans le respect du cadre règlementaire
- Construire une relation de qualité avec les enfants
- Encadrer et animer les activités et la vie quotidienne
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Respecter le règlement interne de l'accueil et le consigne du directeur

Les enfants :

- Respecter les camarades, les adultes et le matériel, et faire preuve de politesse (on aimerait tous être traités de manière respectueuse)
- Respecter les règles de l'accueil de loisir (nécessaire pour vivre en collectivité)
- Assurer un climat serein et ne pas céder à la violence, que soit physique ou verbale (c'est un comportement inacceptable que sera sanctionné immédiatement)
- Interpeller un adulte en cas de besoin

Les parents :

- Mettre au courant la direction de l'équipe pédagogique de tout renseignement nécessaire au bon déroulement de la journée de vos enfants (problèmes sanitaires, difficultés, etc.)
- Participer à une atmosphère sereine restant, entre autres, courtois à l'accueil et en respectant les horaires

11- Le bilan

Des réunions hebdomadaires sont effectuées le lundi matin, et peuvent être complétées régulièrement par des échanges ponctuels afin d'assurer la justesse des actions de l'équipe d'animation. En cas de décalage entre les intentions et le réel, nous réfléchissons à des alternatives afin de réguler l'action si nécessaire.

La parole des enfants est recueillie lors de temps informels pour recueillir les ressentis et idées émergentes.